

Informations médicales avant réalisation d'une coloscopie

Madame, Monsieur,

La coloscopie est une exploration visuelle, qui sert à mettre en évidence des anomalies du côlon. Elle est utile à votre médecin pour déterminer l'origine de vos symptômes ou pour dépister des lésions pré-cancéreuses ou cancéreuses. Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez.

Pourquoi choisir la coloscopie ?

C'est l'examen de référence pour le diagnostic des maladies du côlon. Elle permet également de faire des prélèvements (biopsies) pour analyse au microscope ; elle offre enfin des possibilités de traitement comme l'ablation de polypes. En l'état actuel de nos connaissances, sauf contre-indication, la coloscopie ne peut pas être remplacée par un autre examen. Lorsqu'il est nécessaire de la pratiquer, la non-réalisation de la coloscopie peut avoir des conséquences préjudiciables sur votre santé en différant, ou en méconnaissant, un diagnostic potentiellement grave (polype, cancer). Dans certains cas, l'examen peut être incomplet, des examens complémentaires pourront alors être demandés pour visualiser la totalité du côlon. Même si l'examen est complet, de petites lésions peuvent parfois être méconnues, en particulier si la préparation n'est pas parfaite. L'exérèse de polypes n'empêche pas une éventuelle récurrence ; des coloscopies de surveillance pourront donc s'avérer nécessaires.

Comment enlève-t-on les polypes ?

Les polypes ont souvent la forme de champignons. Certains peuvent se transformer en cancer. Lorsque leur taille et leur implantation sur la paroi intestinale le permettent, les polypes peuvent être enlevés pendant la coloscopie. On utilise le plus souvent un bistouri électrique, qui permet de les sectionner et de les récupérer pour les analyser. Dans certains cas, les polypes ressemblent plus à un tapis : on peut alors les sectionner après les avoir soulevés, en injectant du liquide stérile sous leur base d'implantation. S'il y a trop de polypes, il est alors nécessaire de faire une coloscopie complémentaire. Certains polypes ne peuvent pas être traités par la coloscopie et vont nécessiter une intervention chirurgicale.

Comment se préparer pour la coloscopie ?

Le côlon doit être parfaitement propre, pour permettre un examen précis et réaliser les gestes thérapeutiques utiles. Pour cela, vous devez effectuer une préparation soignée de votre intestin avant l'examen. Veuillez suivre à la lettre les instructions qui vous seront données pour cette préparation. Aucune alimentation solide ne doit être prise dans les 6 heures précédant l'examen et aucun liquide dans les 3 heures précédant l'examen, ce délai peut être allongé si votre gastro-entérologue le juge nécessaire. Malgré des consignes bien suivies, la préparation peut parfois s'avérer insuffisante et faire renoncer à la poursuite de l'examen. Celui-ci devra alors être reprogrammé ou complété par un examen complémentaire. Si vous devez prendre des médicaments, leurs effets peuvent être modifiés par la préparation. Ceci concerne également la pilule contraceptive. N'oubliez pas de fournir au médecin toute information concernant votre histoire médicale et les médicaments que vous prenez habituellement.

Comment va se dérouler votre coloscopie ?

La coloscopie requiert une anesthésie générale. Il est de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité, lors de la consultation qui a lieu quelques jours avant. Le coloscope est un appareil souple qui sera introduit par l'anus. Pendant l'examen, de l'air ou du CO2 sera insufflé pour déplier les parois. Une sensation de ballonnement et la nécessité d'éliminer des gaz pourront être ressenties après l'examen. Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et les accessoires utilisés sont, soit détruits comme les pinces à biopsie ou les aiguilles (matériel à usage unique), soit stérilisés. Ces procédures font référence pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections. Il peut vous être demandé de rester hospitalisé dans les suites de l'examen pour surveillance ou en cas de complication.

Quelles complications peuvent survenir pendant ou après l'examen ?

Tout acte médical et toute exploration, même conduit dans des conditions de compétences et de sécurité conformes aux données avérées de la science et de la réglementation en vigueur présentent un risque de complications. Une bonne préparation du côlon est indispensable ; elle permet un examen de meilleure qualité et réduit les risques. La purge présente des inconvénients et des risques propres (douleurs, malaises) ; chez les personnes âgées ou à l'état de santé fragile la présence d'une personne accompagnante est conseillée pendant la préparation.

La coloscopie est un examen pratiqué de façon courante et ses complications sont rares. Les principales sont les suivantes :

- Perforation des parois du côlon. Cette complication peut survenir lors de l'ablation de polype, mais également lors d'une coloscopie diagnostique simple. Le traitement de ces perforations nécessite souvent une intervention chirurgicale avec les risques liés à cette intervention. Mais un traitement endoscopique par la pose de clips (agrafes endoscopiques) est possible pour certaines perforations.
- Hémorragies. Elles peuvent compliquer l'ablation de polypes pendant ou au décours immédiat de l'examen mais surtout dans les 5 à 10 jours qui suivent. Elles sont favorisées par les traitements qui fluidifient le sang. Elles peuvent nécessiter des transfusions sanguines.
- Des cas exceptionnels d'hématome au niveau de la rate ont été décrits, cette complication peut rendre nécessaire une intervention chirurgicale qui consiste en l'ablation de celle-ci.
- Dans les suites de l'examen, l'apparition ou la persistance anormale de douleurs abdominales, de sang rouge ou de selles noires, de fièvre ou de frissons, imposent de prévenir votre gastro-entérologue, ou votre médecin traitant ou l'établissement où a été pratiquée la coloscopie. Les recommandations données par l'anesthésiste doivent être respectées.

En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important de prendre très rapidement contact avec un médecin.



Attestation d'avoir reçu l'information

Je soussigné(e),

Madame, Monsieurcertifie avoir pris connaissance des informations

concernant l'examen qui sera réalisé par en date du

et reçu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant mon examen.

Fait àle

SIGNATURE DU PATIENT
(OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL)